

GUIDE [2022–2023] ÉTUDIANT

UFR Lettres et Langues
Département de Lettres modernes
UFR Langues
Département d'Études anglaises



Licence Lettres, Langues
Anglais
L 2

SOMMAIRE

Renseignements pratiques.....	4-11
Semestre 3 / Lettres	12
UEF 31 - Littérature française du XVII ^e siècle	12
1. CM : Littérature et société au XVII ^e siècle	12
2. Un TD	13
– Poésie du XVII ^e siècle (2 groupes).....	13
UEF 32 - Littérature française du XVIII ^e siècle	14
1. CM : Histoire et Société. La Littérature des Lumières à l'épreuve du réel.....	14
2. Un TD	15
– Comédie et satire sociale : Marivaux (2 groupes)	15
UEF 33 - Littérature comparée	16
1. CM : Découverte des textes fondateurs extra-européens.....	16
2. Un TD	16
– L'engagement mémoriel dans la poésie extra-européenne XX ^e -XXI ^e siècles (2 groupes)	16
Cours de latin.....	17
Semestre 3 / Anglais	18
HCA3-1 - Langue 1	18
1. Syntaxe.....	18
2. Phonétique	18
HCA3-2 - Langue 2.....	19
1. Traduction.....	19
– 1.1. Thème.....	20
– 1.2. Version.....	20
2. Langue orale.....	20
HCA3-3 - Culture	21
1. Civilisation : Civil liberties and parliamentary institutions: historical landmarks in British civilisation studies (12 th -18 th centuries) (CM et TD).....	21
2. Littérature	22
– 2.1. <i>The Tragedy of Macbeth</i>	22
– 2.2. Forms and themes of the 18th-century novel: Goldsmith's <i>The Vicar of Wakefield</i>	23
Semestre 4 / Lettres	24
UEF 41 - Littérature et langue du Moyen Âge	24
1. CM : Naissances, sources et subversions des romans médiévaux (XII ^e -XIV ^e siècles)	24
2. Un TD	25
– L'énigme du <i>Graal</i> (1 groupe).....	25

– Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, de Jean Renart (1 groupe).....	26
UEF 42 - Littérature française du XVI ^e siècle	27
1. Le CM : La poésie à la Renaissance.....	27
2. Un TD	27
– Joachim du Bellay, <i>Les Regrets</i> (1 groupe)	27
– Le lyrisme féminin au XVI ^e siècle (1 groupe).....	28
UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts	29
– Fous de carnaval, bouffons de cour et saltimbanques dans la littérature et les arts (1 groupe).....	29
– Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)	30
Cours de latin.....	30
Semestre 4 / Anglais	31
HCA4-1 - Langue 1	31
1. Syntaxe.....	31
2. Phonétique	31
HCA4-2 - Langue 2.....	32
1. Traduction.....	32
– 1.1. Thème.....	33
– 1.2. Version.....	33
2. Langue orale.....	33
HCA4-3 - Culture	34
1. Civilisation / Challenges to Cold War Culture in the United States of America (1945-1975)	34
2. Littérature : Self vs. Society: Romance and Iconoclasm in American Culture and Literature	35
Documents administratifs.....	36-40

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables de la Licence Lettres-Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)

Pierre Carboni pour les langues (pierre.carboni@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE))

Départements

Lettres Modernes

- Directrice et Directeur : Chantal Pierre et Christian Zonza
- Responsable des études : Paul-André Claudel

Responsables par année

- L1 : Sibylle Orlandi
- L2 : Isabelle Ligier-Degauque
- L3 : Bruno Méniel

Anglais (Études anglaises)

Directeur : Michel Feith

Responsable Lettres-Anglais : Pierre Carboni

Responsables par année :

- L1 : Charles Brasart et Marta Donazzan
- L2 : Ambre Ivoll
- L3 : Annie Thiec et Pierre Carboni

Secrétariats

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat d'Anglais

Lise Garnier (02 53 52 27 31 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

ACCUEIL

Réunion de rentrée

Mardi 6 septembre de 14 h à 16 h (Bâtiment Censive - salle C002).

En Lettres, des cours de Méthodologie sont organisés lors de la première semaine de cours : **Méthodologie du travail universitaire**

- Étudiant.e.s dont le nom commence par A jusqu'à K : jeudi 8 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Censive – amphi 1)
- de L à Z : vendredi 9 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h (Bâtiment Censive – amphi 5)

Culture et compétences numériques

Mercredi 7 septembre (Bâtiment Censive – salle C906)

Les étudiants de Lettres, Langues sont dans le Groupe 4 : de 16 h à 18 h

Une visite de la **Bibliothèque Universitaire** sera organisée dans le cadre des TD de méthodologie après la rentrée.

CALENDRIER

Début des cours : Lundi 12 septembre

Vacances de la Toussaint : Samedi 29 octobre - Vendredi 4 novembre inclus

Rattrapage de cours : Lundi 12 décembre -Mardi 13 décembre

Révisions : Mercredi 14 décembre - Vendredi 16 décembre

Vacances de Noël : Samedi 17 décembre - Lundi 2 janvier inclus

Examens 1er semestre : Mardi 3 janvier - Mardi 17 janvier inclus

Reprise des cours 2nd semestre : Mercredi 18 janvier

Vacances d'Hiver : Samedi 18 février - Dimanche 26 février

Vacances de Printemps : Samedi 15 avril - Lundi 1er mai inclus

Examens 2nd semestre : Mardi 2 mai - Mercredi 17 mai inclus

Affichage des résultats 1ère session : Vendredi 2 juin

Examens 2nde session : Lundi 12 juin - Mardi 4 juillet inclus

Affichage des résultats 2nde session : Jeudi 13 juillet

LA LICENCE LETTRES-LANGUES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Licence Lettres-Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres-Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étranger.ère.s
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres-Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien. Voir le Sommaire.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation... Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Ateliers de pratiques culturelles » organisés par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/ateliers-de-pratique-culturelle/ateliers-de-pratiques-culturelles-2019-2020-633401.kjsp>

Renseignements et inscriptions : <https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/culture/les-ateliers> / 02 72 64 04 48

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Céline Brochard (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (Faculté des Langues et Civilisations Étrangères, Bureau 535 - 1^{er} étage)

- Allemagne
 - o Brême, Universität Bremen
 - o Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität
 - o Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität
 - o Potsdam, Universität Potsdam
 - o Osnabrück, Universität Osnabrück
- Espagne :
 - o Madrid, Universidad Autónoma de Madrid
 - o Saint-Jacques-de-Compostelle, Universidade de Santiago de Compostela

- Finlande : Turku, Turun Yliopisto
- Italie : Pise, Università degli Studi di Pisa
- Pologne :
 - o Wrocław, Uniwersytet Wrocławski
 - o Lodz : Université de Lodz
- République tchèque : Praha, Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie :
 - o Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca
 - o Braşov, Universitatea transilvania din Braşov
- Royaume-Uni
 - o Birmingham, University of Birmingham (via EUniWell)
 - o Exeter, University of Exeter (convention hors ERASMUS à confirmer)
- Slovénie : Ljubljana, University of Ljubljana
- Suisse : Zürich, Universität Zürich
- Turquie : Accord gelé : Istanbul : Galatasaray Universitesi

Anglais

Coordonnatrice administrative : Lucie Morand

Secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

– Royaume-Uni ;

Coordonnateur pédagogique : Pierre Carboni (FLCE)

– Edinburgh, University of Edinburgh

– Leeds, University of Leeds

Coordonnatrice pédagogique : Françoise Le Jeune (FLCE)

– États-Unis et Canada

– États-Unis : Programmes ISEP

– Canada : Programmes CREPUQ et accords bilatéraux

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

ET APRÈS ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr)

La Licence Lettres-Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres-Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues/Anglais), Espagnol et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres-Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres-Langues ne sont pas, a priori, préparés pour se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne. Toutefois, les étudiants de Lettres-Langues peuvent, dès la L1, suivre des cours de latin

en candidat libre, cours qu'ils pourront poursuivre en L2 et en L3, ce qui devrait leur permettre d'acquérir une formation en latin d'un niveau équivalent à celui des étudiants de lettres modernes.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

ADMISSION

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en italien, et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres-Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres-Langues) au 1^{er} semestre
- en L2 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 Lettres-Langues
- en L3 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 Lettres-Langues

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences du langage

Semestre 3 / Lettres

UEF 31 - Littérature française du XVII^e siècle

Cette UE comprend 2 cours : le CM « Littérature et société au XVII^e siècle » et un TD.

1. CM : Littérature et société au XVII^e siècle

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Parce que le XVII^e siècle a reçu en France le redoutable privilège d'être considéré comme le « Grand Siècle », il a été compris comme le siècle du « classicisme », en oubliant un peu vite la diversité des genres et des styles qui le caractérisent, témoignage d'une société en tension et en mutation. Après avoir posé quelques jalons historiques et sociologiques de la mort de Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715, nous mettrons en relation l'histoire littéraire avec l'histoire culturelle, religieuse et politique du XVII^e siècle, de manière à souligner comment les œuvres et les genres entrent en résonance avec la société de ce temps. Ce parcours explorera ainsi conjointement la société et la littérature d'un siècle devenu – et longtemps resté – un siècle de référence.

Programme

En complément du cours, nous vous invitons à lire les deux brèves œuvres suivantes : il y aura des questions sur elles lors de l'examen terminal.

- Jean de Rotrou, *Le Véritable Saint Genest*. L'édition la moins chère est celle de N. Oddo, Hatier, collection « Classiques et C^{ie} Lycée », 2013 (2,75 euros) ; mais celle de GF, plus coûteuse, est aussi très bien.
- Mme de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*. De multiples éditions existent : la moins chère, chez Pocket, coûte 1,55 euros ; là aussi, celle de GF, parue à l'occasion de la mise au programme du baccalauréat en 2018, plus coûteuse, est intéressante par ses annexes.

Professeur(e)(s)

Mme Grande

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

– Poésie du XVII^e siècle (2 groupes)

Description

Le XVII^e siècle n'est pas immédiatement reconnu comme un siècle poétique, et en dehors de La Fontaine, aucun nom ne vient spontanément aux lèvres. La gageure de notre travail sera de ne pas privilégier La Fontaine, mais de nous intéresser à différents auteurs, de manière à découvrir la diversité des formes pratiquées et des thématiques développées par les poètes du XVII^e siècle. Les textes seront pris dans l'anthologie au programme, dont l'organisation chronologique permet de suivre l'évolution des goûts au fil du siècle. Les textes étant brefs, quelques pages pour les plus longs, quelques lignes pour les plus brefs, je vous recommande de lire et découvrir à petites doses, au gré de vos envies. Beaucoup de noms vous sont vraisemblablement inconnus : il ne faut pas vous en inquiéter car ce sont les textes et non les auteurs qui vont être au centre de notre intérêt ; de plus une courte biographie, en quelques lignes, située avant les notes, permet à chaque fois de se familiariser avec le poète. Je vous recommande aussi la lecture de la préface de J.-P. Chauveau, qui pose bien les problématiques que nous croiserons. Enfin, nos explications de texte vous permettront d'améliorer votre méthode pour cet exercice qui fait partie des piliers de la formation littéraire.

Programme

Anthologie de la poésie française du XVII^e siècle, édition de Jean-Pierre Chauveau, Gallimard, coll. « Poésie », 1987 pour la première édition. Ne pas hésiter à acheter un exemplaire d'occasion pour cette édition ancienne, mais qui reste de référence.

Professeur(e)(s)

Mme Grande

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	or al	écrit	or al	écrit	or al	écrit	oral	écrit	or al	écrit	oral
Littérature Française XVII ^e siècle	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM)) 70% 4h (TD)				100 % 3h (CM + TD)		100 % 3h (CM + TD)	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 32 - Littérature française du XVIII^e siècle

Cette UE comprend 2 cours : le CM « Histoire et Société » et un TD.

1. CM : Histoire et Société. La Littérature des Lumières à l'épreuve du réel

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours centré sur le siècle des Lumières s'articulera autour de deux notions : Histoire et Société. Il réfléchira à l'engagement des auteurs du XVIII^e siècle dans leur époque et à la façon dont ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la première modernité ». Le choix d'une littérature qui interroge le monde environnant détermine les modalités d'écriture. Ainsi le théâtre est-il une formidable chambre d'écho pour des sujets brûlants tels que la place du religieux dans la société, le rôle politique du Tiers-État, ou la réalité de la traite transatlantique si l'on songe à la pièce *Zamore et Mirza* d'Olympe de Gouges, qui parle ouvertement de l'esclavage et n'a été jouée qu'après bien des difficultés à la Comédie-Française en décembre 1789.

Le XVIII^e siècle, marqué par le développement des relations commerciales, qui s'accompagnent de la découverte de nouveaux territoires et de nouvelles organisations sociales, est fortement questionné en raison de sa prétention à l'universel. Dès 1721, dans les *Lettres persanes*, Montesquieu choisit d'adopter un regard décentré sur la France, avec ses deux héros persans (Usbek et Rica) : il interroge l'ethnocentrisme, qui consiste à ramener l'Autre à ce que l'on connaît. Les Lumières ont pu chercher à définir ce que c'est qu'être humain, en-dehors du poids des traditions et grâce à la confrontation à d'autres sociétés.

Malgré un tel désir d'ouverture, ce mouvement littéraire et philosophique aurait-il fait parfois entendre sa voix aux dépens de celles des autres ? C'est ainsi qu'on a pu parler de « ventriloquie » des Lumières, qui, comme le rappelle Antoine Lilti (*L'Héritage des Lumières*), est signalée par la critique postcoloniale comme une manière de « faire parler les autres en les réduisant au silence ». Sur le plan politique, un écrivain tel que Rousseau a pu faire figure de grand défenseur de la liberté, mais il a pu aussi être dénoncé pour avoir jeté les fondements d'un despotisme d'État avec *Du contrat social*.

Parler des Lumières, c'est donc discuter de leur héritage pour aujourd'hui. Aussi, sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées au XVIII^e siècle entrent en résonance avec des problématiques actuelles et/ou permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, place des femmes, progrès, etc.).

Programme

- Procès de l'exotisme et mise en scène du rapport à l'Autre : Montesquieu, *Les Lettres persanes*, *L'Ingénu* de Voltaire, *Le Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot et *Zamore et Mirza* d'Olympe de Gouges.
- Deux tragédies politiques : Voltaire, *Zaïre* (une histoire d'affrontements au temps des croisades, une tragédie de la tolérance religieuse) et *Alzire ou les Américains* (sur la réduction en esclavage et l'issue politique de la colonisation).
- Questionner et repenser le modèle social : le drame bourgeois inventé par Diderot (un théâtre du Tiers-État) ; Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et *Du contrat social*.

N.B. : Le CM vise à vous donner une culture générale sur le XVIII^e siècle et des extraits de textes très variés vous seront donnés en cours, ainsi que des conseils de lectures pour aller plus loin.

Professeur(e)(s)

Mme Ligier-Degauque

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

– Comédie et satire sociale : Marivaux (2 groupes)

Description

C'est à travers la naïveté fondamentale d'Arlequin que Marivaux s'autorise dans *La Double Inconstance* (1723) une critique sociale opposant la vie des palais et celle des villages, richesse et pauvreté, pouvoir et impuissance. En démystifiant le langage corrompu des courtisans, il revendique une langue naturelle, loin des conventions, ce qui dans les dialogues amoureux donnera naissance au célèbre « marivaudage ». Nous mettrons en regard une petite pièce d'un acte du même Marivaux, *L'Héritier de village* (1725) qui montre à l'inverse un paysan subitement riche à la suite d'un héritage, qui choisit d'affecter le mode de vie du grand monde.

Programme

- Marivaux, *La Double Inconstance* (choisir une édition avec des notes : classiques Larousse, Hachette etc.)
- Marivaux, *L'Héritier de village* (le texte sera distribué en classe. Il peut être lu en ligne ici : http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/MARIVAUX_HERITIERDEVILLAGE.pdf)

Professeur(e)(s)

Mme Rubellin

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIII ^e siècle	40% TD		20% 1h (CM)		30% 1h (CM)				100% 3h (CM + TD)		100% 3h (CM + TD)	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 33 - Littérature comparée

Cette UE comprend 2 cours : le CM « Découverte des textes fondateurs extra-européens » et un TD.

1. CM : Découverte des textes fondateurs extra-européens

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours couvre cinq aires culturelles extra-européennes et trois genres : l'épopée avec des extraits du *Mahābhārata* (Inde, à partir du III^e siècle avant Jésus-Christ) et le récit de la fondation de l'empire du Mali par le roi Soundjata (Afrique, à partir du XIII^e siècle) ; le conte avec *Les Aventures de Sindbad le marin* (monde arabe, IX^e siècle) et les *Histoires fantastiques du temps jadis* (Japon, c. 1120) ; enfin la poésie avec une anthologie de poèmes, *Neige sur la montagne du lotus. Chants et vers de la Chine ancienne* (Chine, jusqu'au XIV^e siècle). La présentation des textes s'accompagnera de l'exploration de diverses pistes d'études comparatistes.

Programme

Inde

Le Mahābhārata conté selon la tradition orale (III^e siècle avant Jésus-Christ-III^e siècle après Jésus-Christ), édition de Serge Demetrian, Paris, Albin Michel, 2006.

Afrique

Soundjata, la Gloire du Mali. La Grande Geste du Mali (à partir du XIII^e siècle), tome 2 (texte français), récit de Wâ Kamissoko, transcription et traduction de Youssouf Tata Cissé, Paris, Karthala, 2009 (texte accessible sur Madoc). [BU](#).

Monde arabe

Les Aventures de Sindbad le marin (IX^e siècle), traduction de René Khawam, Paris, Phébus, 1985.

[BU](#)

Japon

Histoires fantastiques du temps jadis (c. 1120), traduction de Dominique Lavigne-Kurihara, Arles, Philippe Picquier, 2002.

Chine

Neige sur la montagne du lotus. Chants et vers de la Chine ancienne (jusqu'au XIV^e siècle), traduction de Ferdinand Stočes, Arles, Philippe Picquier, 2006.

Professeur(e)(s)

M. Postel

2. Un TD

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

– L'engagement mémoriel dans la poésie extra-européenne XX^e-XXI^e siècles (2 groupes)

Description

À travers l'étude comparée de trois recueils poétiques extra-européens, nous analyserons en quoi les enjeux culturels, identitaires et linguistiques influencent l'écriture poétique chez des auteurs profondément marqués par une expérience historique aliénante, qu'il s'agisse de la colonisation occidentale, de l'épreuve de la dictature ou de l'exil. Nous souhaitons montrer combien l'engagement porté par ces poètes dépasse le militantisme pour proposer au lecteur une expérience poétique livrant « le cri du monde », selon les mots d'Édouard Glissant.

Programme

- Joséphine Bacon, *Uiesh* – *Quelque part*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018.
- Pablo Neruda, *Chant général* [*Canto general*, 1950], trad. Claude Couffon, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1984. [Seule la lecture des chants I, II, III, V, VI et XV est obligatoire ; la lecture intégrale du recueil est conseillée]

- Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal* [1939], Paris, Présence africaine, coll. « Poésie », 2000.

Professeur(e)(s)

Mme Brochard

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60 %		40% 4h		75% 4h	25 %			100 % 3h		100 % 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Un cours est ouvert le jeudi 14h-15h30 et vendredi 8h-10h. Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 3 / Anglais

HCA3-1 - Langue 1

Cette UE comprend deux cours : « Syntaxe » (A et B) et « Phonétique » (C).

1. Syntaxe

Horaire

12 h CM (A) et 12 h TD (B) / 2 h par semaine

Description

This course will be an introduction to the syntax of English. We will study the simple and the complex sentences by identifying the roles of the constituents at each level of analysis. From a theoretical point of view, the traditional grammar approach will be combined with concepts of the generative grammar.

Bibliography

- P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 1999, 2006
- R. Quirk et S. Greenbaum, *A University Grammar of English*, Longman, 1973
- Radford, *Syntax, A Minimalist Introduction*, Cambridge University Press, 2003
- Rivière, *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys, 2004
- H. Wekker et L. Haegeman, *A Modern Course in English Syntax*, Routledge, 1985

Professeur(e)(s)

Marta Donazzan

2. Phonétique

Horaire

12 h CM / 1 h par semaine

Description

Lexical stress, or word stress, is the stress placed on a given syllable in a word. The position of lexical stress in a word may depend on certain general rules applicable in the language and the aim of this course is to give an overview of the most productive patterns for stress assignment in English. A handout will be delivered at the beginning of the term.

References

- J.-M. Fournier, *Manuel d'anglais oral*, Paris, Ophrys, 2010
- M. Ginésy, *Phonétique et phonologie de l'anglais*, Paris, Ellipses, 2000
- L. Guierre, *Drills in English Stress Patterns*, Paris, Armand Colin, 1984

Professeur(e)(s)

Florent Chevalier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA3-2 - Langue 2

Cette UE comprend deux cours : « Traduction », réparti en « Thème » (A) et « Version » (B), et « Langue orale » (C).

1. Traduction

Description

Les étudiants suivent un cours de thème (traduction du français vers l'anglais) et un cours de version (traduction anglais vers le français) par semaine. Chaque cours dure 1 heure, et en général a lieu avec un enseignant différent.

Les épreuves de traduction sont souvent pour les étudiants une inquiétude et il est vrai que les notes peuvent y être coûteuses. Mais la traduction est aussi un excellent révélateur de votre connaissance de la langue anglaise, et un exercice qui, une fois qu'on en a maîtrisé les bases, peut devenir un vrai plaisir. En revanche, si vous êtes arrêtés par un manque de connaissances, vous risquez de n'y voir qu'une sanction et un blocage, ce qui serait regrettable.

En plus du travail en cours, il est attendu pour cette UE de traduction un important travail personnel, d'autant que le niveau d'exactitude requis pour l'exercice est souvent sous-estimé : il faut un entraînement régulier pour parvenir à la précision requise en traduction. Attention : c'est là un travail de longue haleine, à envisager sur le long terme. Il faut donc être patient et régulier. Mais vous avez tout à y gagner : une amélioration de votre niveau de langue vous fera automatiquement progresser dans toutes vos épreuves d'anglais.

1° Travailler le vocabulaire : manuels, thesaurus, fiches personnelles sur des thèmes génériques— les arbres, les fleurs, les rongeurs, les tissus, le regard, les sons, les lumières, etc. : la liste des fiches possibles est infinie.

2° Travailler les points de grammaire qui vous posent problème : ce sont souvent les questions d'aspect, articles, temps du passé, ordre des adjectifs, place des adverbes, traductions de "on", traductions de "faire faire", formation et usage du cas possessif et autres traductions possibles du complément de nom français, etc. Pour ceux qui ne les maîtrisent pas encore, il faut à tout prix se remettre à niveau sur tous les points qui coûtent cher à l'examen (verbes irréguliers, formes verbales, pronoms personnels, etc.)

2° bis (pour la version en particulier) Ne pas négliger la grammaire française. En général, les étudiants francophones surestiment la solidité de leur niveau de français, et se trouvent empêtrés dans de grosses difficultés lorsqu'il faut produire, pour les besoins d'une version, le passé simple d'un verbe courant, ou accorder le participe passé d'un verbe pronominal. Il est vivement recommandé d'aller régulièrement (re-)visiter le Bescherelle et de réviser ses conjugaisons et sa grammaire française en général.

3° Vous entraîner à partir de manuels de thème et de version.

4° Enfin, des lectures, des lectures, des lectures... de grands classiques de préférence, et dans les deux langues. Tous les bons traducteurs sont de grands lecteurs. C'est ça qui vous permettra de trouver plus facilement les bonnes solutions dans vos traductions.

Bibliographie

La collection Hachette Supérieur en particulier a des titres que l'on peut recommander, mais ce ne sont pas les seuls :

- Initiation au thème anglais : *The Mirrored Image* (Françoise Grellet) - Recueil de thèmes anglais (K. Julié, C. Grimal)
- Initiation à la version anglaise : *The Word Against the Word* (Françoise Grellet)
- *Recueil de versions anglaises* (F. Gusdorf, F. Ogée).

Mais nul doute que vous en trouverez beaucoup d'autres en bibliothèque ou en librairie. Vous pourrez aussi demander des conseils à votre enseignant de TD.

Professeur(e)(s)

Michel Feith
Annie Thiec

– **1.1. Thème**

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

– **1.2. Version**

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

2. Langue orale

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Professeur(e)(s)

Lecteurs et lectrices anglophones

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA3-3 - Culture

Cette UE comprend 2 cours : « Civilisation » et « Littérature ».

1. Civilisation : Civil liberties and parliamentary institutions: historical landmarks in British civilisation studies (12th-18th centuries) (CM et TD)

Horaire

12 h CM (A) et 12 h TD (B) / 2 h par semaine

Description

This course will examine chronologically as well as conceptually the historical context of the civilisation of the British Isles. Tracing the origins and development of the key notions of civil liberties and parliamentary institutions, the lectures will deal with several aspects of the social, political and cultural history of the four nations from the Middle Ages to the 18th century:

- 1) Magna Carta and the Model Parliament
- 2) The Reformation and Revolutionary Protestantism
- 3) The Civil Wars, the abolition of the monarchy and the republican experience
- 4) The Glorious Revolution and the origins of Parliamentary Monarchy

Students will be handed out a selection of historical documents for individual study as well as for commentary analysis in tutorial groups.

Textbook (compulsory reading)

- Antoine Mioche, *Les grandes dates de l'histoire britannique*, Paris, Hachette Supérieur, 2003

Bibliography

- Bernard Cottret, *Histoire de l'Angleterre, De Guillaume le conquérant à nos jours*, Paris, Tallandier, 2007
- Bernard Cottret, Charles Giry-Deloison, et Evelyn Cruickshanks, *Histoire des îles Britanniques, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Nathan, 1994, Réimpression, Paris, Armand Colin, 2005
- Boris Ford (ed.), *The Cambridge Cultural History of Britain*, Vols 2-6, Cambridge, Cambridge University Press, 1992
- Paul Langford (ed.), *The Short Oxford History of the British Isles*, Oxford, Oxford University Press, 2001
- Stéphane Lebecq, Fabrice Bensimon, Frédérique Lachaud et François-Joseph Ruggiu, *Histoire des îles Britanniques*, Paris, PUF, 2007

Professeur(e)(s)

Pierre Carboni

2. Littérature

Ce cours comprend 2 enseignements : « Macbeth » (C) et « Goldsmith » (D)

– 2.1. *The Tragedy of Macbeth*

Horaire

6h CM et 6 h TD / 2 h par semaine

Description

Macbeth is Shakespeare's shortest tragedy, and a fascinating story of ambition, usurpation, and murder. It is also a good entry into the various questions that fascinated the English Renaissance: order and disorder, governance (succession, tyranny), gender differences, evil and ambiguity. The course will introduce students to all these themes and help them navigate the complex language of Shakespeare's drama.

Requested edition

- William Shakespeare, *Macbeth*, ed. Sandra Clark et Pamela Mason, Bloomsbury Arden Shakespeare, 2015

Bibliography

- Stephen Greenblatt, *Will in the World: How Shakespeare Became Shakespeare*, Norton, 2004
- Frank Kermode, *Shakespeare's Language*, Penguin Books, 2001
- Allan Sinfield, *Macbeth by William Shakespeare*, New Casebooks Series, 1992
- E. M. Tillyard, *The Elizabethan World Picture*, Chatto & Windus, 1943

Websites

- Shakespeare's complete works online: <http://shakespeare.mit.edu>
- The Digitalized First Folio online: https://library.leeds.ac.uk/special-collections/view/579/11_the_significance_of_the_first_folio_the_plays
- Blank Verse (Victoria & Albert Museum Website): <http://www.vam.ac.uk/content/articles/f/forms-of-verse-blank-verse/>
- « Introducing Iambic Pentameter », A Video from the Royal Shakespeare Company: <https://www.youtube.com/watch?v=0Qv-sjQHgZ8>

Film adaptations

- Orson Welles, *Macbeth* (1948)
- Akira Kurosawa, *Throne of Blood / Le Château de l'araignée* (1957)
- Roman Polanski, *The Tragedy of Macbeth* (1972)
- Vishal Bhardwaj, *Maqbool* (2003)
- Justin Kurtzel, *Macbeth* (2015, with Michael Fassbender, Marion Cotillard and David Thewlis)

Professeur(e)(s)

Pierre Carboni

– **2.2. Forms and themes of the 18th-century novel: Goldsmith's *The Vicar of Wakefield***

Horaire

6 h CM et 6 h TD / 1 h par semaine

Description

The Vicar of Wakefield is a short comic fiction published in 1766 by the Irish poet, dramatist, essayist and novelist Oliver Goldsmith. In terms of narrative technique, themes, style and genre, this fictitious memoir by an unreliable narrator features several of the dominant or emergent conventions of the novel in the second half of the 18th century such as sentimentalism, melodramatic theatricality, satire and didacticism. Both the course of lectures and close reading sessions in tutorial groups will address the remarkable profusion of an apparently simple and extremely popular classic.

Requested edition

- Oliver Goldsmith, *The Vicar of Wakefield*, ed. Arthur Friedman with an introduction and notes by Robert L. Mack, Oxford World's Classics, Oxford University Press, 2006

Bibliography

- Robert A. Bataille, « City and Country in *The Vicar of Wakefield* », *Eighteenth-Century Life* 3, 1977, p. 112-14
- Martin Battestin, « Goldsmith: The Comedy of Job », *The Providence of Wit: Aspects of Form in Augustan Literature and the Arts*, Oxford, Clarendon, 1974, p. 193-214
- R. F. Brissenden, *Virtue in Distress: Studies in the Novel of Sentiment from Richardson to Sade*, New York, Barnes and Noble, 1974
- James P. Carson, « "The Little Republic" of the Family: Goldsmith's Politics of Nostalgia », *Eighteenth-Century Fiction* 16/2, 2004, p. 174-96
- Sydney Conger, McMillan (ed.), *Sensibility in Transformation: Creative Resistance to Sentiment from the Augustans to the Romantics. Essays in Honour of Jean H. Hagstrum*, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, 1990
- Oliver W. Ferguson, « Goldsmith as Ironist », *Studies in Philology* 81/2, 1984, p. 212-28
- Richard J. Jaarsma, « Satiric Intent in *The Vicar of Wakefield* », *Studies in Short Fiction* 5, 1967-8, p. 331-41.
- John Richetti (ed.), *The Cambridge Companion to the Eighteenth-Century Novel*, Cambridge University Press, 2006
- Henry N. Rogers, « God's Implausible Plot: The Providential Design of *The Vicar of Wakefield* », *Philological Review* 28/1, 2002, p. 5-17

Professeur(e)(s)

Pierre Carboni

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5.

Semestre 4 / Lettres

UEF 41 - Littérature et langue du Moyen Âge

Cette UE comprend 2 cours : le CM « Naissances, sources et subversions des romans médiévaux » et un TD.

1. CM : Naissances, sources et subversions des romans médiévaux (XII^e-XIV^e siècles)

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Le terme *roman* en lui-même mérite que l'on s'y attarde. Il apparaît au moment de la naissance des premiers récits en langue romane. Ces récits versifiés seraient donc, au rebours de nos représentations contemporaines, les premiers romans de notre littérature. Ils sont alimentés par des thèmes légendaires puisés dans trois fonds principaux : la matière antique (*Roman de Thèbes*, *Eneas*), la matière de France (*Chanson de Roland*, *Huon de Bordeaux*, *Cycle de Guillaume d'Orange*) et la matière de Bretagne illustrée par Béroul, Thomas, Marie de France et Chrétien de Troyes.

Ce panorama de la littérature narrative romane en son premier âge sera l'occasion de s'interroger sur les notions de *translatio studii* (transfert du savoir des Anciens vers l'Occident médiéval) et de traduction, qui s'apparente alors plutôt à une adaptation libre des fonds historiques et légendaires. Nous observerons en parallèle la manière dont les motifs romanesques les plus nobles, les plus héroïques et les plus admirables sont rapidement renversés par les clercs, qui développent avec enthousiasme et malice une littérature parodique, satirique voire subversive. Dès la fin du XII^e siècle, s'épanouissent en effet les premières branches du *Roman de Renart*, qui feront florès et évolueront jusqu'au XIV^e siècle.

Programme

Une brochure contenant les extraits étudiés sera distribuée.

Lectures critiques :

- Michel Stanesco et Michel Zink (dir.), *Histoire européenne du roman médiéval*, Paris, PUF, 1992. Un exemplaire sera tiré à l'intention des étudiants.

Professeur.e(s)

Mme Millon-Hazo

2. Un TD

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir un seul TD cours parmi :

Dans tous les groupes de TD proposés, l'étude de la langue médiévale s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme : Claude Thomasset, Karin Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, 3^e édition, Armand Colin « 128 », 2015.

– L'énigme du Graal (1 groupe)

Description

« Le cycle de la Table Ronde appartient à l'espèce de mythes la plus haute : il est par essence un de ces carrefours où les très petits déplacements du promeneur correspondent à chaque fois à un foisonnement de perspectives nouvelles. » (Julien Gracq, avant-propos au *Roi pêcheur*).

Voici l'un des premiers chefs-d'œuvre de la littérature française. Le *Graal*, fantasmagorique et mystérieux, a attiré la curiosité de nombre de lecteurs, suscité bien des interprétations et engendré maintes réécritures littéraires, théâtrales, musicales et cinématographiques. Nous suivrons la quête fascinante de Perceval, en tâchant d'observer au plus près l'écriture de Chrétien de Troyes. Nous serons sensibles à son style raffiné et à son langage poétique. Ces travaux dirigés seront aussi bien l'occasion de redécouvrir les grands motifs de la littérature chevaleresque et courtoise que de travailler le lexique et la morpho-syntaxe de la langue si élégante de Chrétien. Nous ouvrirons notre étude du texte médiéval sur trois adaptations plus proches de notre temps : la seule pièce de théâtre de Julien Gracq, *Le Roi pêcheur* (1948), les films de Robert Bresson, *Lancelot du Lac* (1974) et des Monty Python, *Sacré Graal !* (1975).

Programme

- **Chrétien de Troyes, Le Conte du Graal ou le roman de Perceval, éd. Charles Méla, Paris, Le Livre de Poche, 2016. Vous devez vous être procuré et avoir lu ce roman pour le début des cours.**

Les textes de Julien Gracq seront fournis.

Lectures critiques :

- Michelle Szkilnik, Commentaires dans son édition du roman : *Perceval ou Le Roman du Graal de Chrétien de Troyes* (Essai et dossier), Paris, Gallimard, « Foliothèque », 1998).
- Armand Strubel, *La Rose, Renart et le Graal. La littérature allégorique en France au XIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 1989. Cet ouvrage sera utile aussi bien pour les TD que pour le CM de la même UE.

Professeur.e(s)

Mme Millon-Hazo

– **Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, de Jean Renart (1 groupe)**

Un agent double. Ainsi pourrait-on qualifier Jean Renart, dont l'oxymorique surnom (Jean désigne le naïf, Renart le rusé) fait écho aux multiples ambivalences du *Roman de la Rose*. Prenant ses distances avec le merveilleux et préférant mettre en scène le raffinement d'une élite aristocratique, s'attachant aux moindres détails – notamment vestimentaires – de cette vie luxueuse, le récit exalte les idéaux courtois et chevaleresques tout en les remettant en question. À plus d'un titre, ce roman joue donc double jeu.

Sur le plan thématique d'abord, avec un conte *d'armes et d'amors* qui s'articule autour d'un véritable duo : si le récit se concentre d'abord sur Guillaume, qui doit faire ses armes et ses preuves à la cour, il met ensuite en lumière sa sœur Liénor, jeune fille à la rose qui, pour filer la métaphore, refuse de « faire plante verte » et éclot en tant qu'héroïne. Sur le plan générique ensuite, puisque le roman se targue d'inventer le procédé de l'insertion lyrique. C'est donc en chansons que nous vivons les tournois du chevalier, les machinations du sénéchal félon, les stratagèmes de la belle... Mais ces insertions lyriques, qui s'accordent avec la valorisation de la figure du ménestrel, participent avant tout de la revendication d'un savoir-faire littéraire et de la célébration de la fiction. Si ce roman *brodez de biaux vers* se dédouble, c'est en fait qu'il redouble d'inventivité, c'est, enfin, qu'il se revendique comme profondément unique.

Bibliographie

Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, trad. Jean Dufournet, texte édité par Félix Lecoy, Paris, Honoré Champion, 2008.

Une bibliographie critique sera distribuée en début de semestre.

Professeur.e(s)

M. Fourré

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1ère session						2e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Littérature et langue du Moyen Age	40% TD		20% 1h (CM)	40% 4h (TD)	30% 1h (CM)	70% 4h (TD)			100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	D

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Programme

- Joachim du Bellay, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome*, *Le Songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (« Le Livre de poche. Classique »), 2002. Il est nécessaire de venir avec cette édition dès la première séance.

Lectures critiques :

- Lire l'introduction de François Roudaut.
- François Rigolot, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502 (disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus).
- François Roudaut, *Joachim Du Bellay*, « *Les Regrets* », Paris, Presses universitaires de France.
- Nina Mueggler, Emma Fayard, Mathilde Thorel, *Du Bellay*, « *Les regrets* », « *Les Antiquités de Rome* », « *Le Songe* », Neuilly, Atlande, 2021.

Professeur.e(s)

M. Méniel

– Le lyrisme féminin au XVI^e siècle (1 groupe)

Description

Nombreuses sont les poétesses du XVI^e siècle, mais comment se fait-il que bien peu soient connues aujourd'hui ? Pourquoi a-t-on souvent prétendu que des femmes ne pouvaient pas avoir écrit tel ou tel recueil ? Ce cours sera l'occasion d'étudier plusieurs autrices, et de s'interroger sur l'éventuelle spécificité de la parole poétique féminine, par comparaison avec les ténors masculins de la Renaissance.

À côté de Louise Labé, qui sera évoquée dans le CM, on étudiera des poèmes de Pernelle du Guillet, morte de la peste à 25 ans, l'une des plus célèbres figures de l'École Lyonnaise ; de Jeanne Gaillarde, qui rencontra Clément Marot ; d'Antoinette de Loynes, amie de la sœur de François I^{er}, qui tenait un salon littéraire, etc. Si la thématique de l'amour est centrale dans l'œuvre des poétesses, il ne faut pas négliger l'exhortation faites aux femmes à s'adonner à des travaux intellectuels et à s'affranchir de la domination des hommes. Catherine Des Roches, contemporaine de Ronsard, milite pour la possibilité d'étudier : « Ayant dedans la main le fuseau et la plume », écrit-elle dans son sonnet « À ma quenouille ». Marie de Romieu, à qui l'on doit des sonnets, des complaintes et des élégies, rédige un bref discours en vers, *Que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme*.

Programme

Il n'y a pas de livre à se procurer : un recueil préparé pour les étudiants de ce groupe avant le début du cours sera mis en ligne sur Madoc.

Professeur.e(s)

Mme Rubellin

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1ère session						2e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIe	40%		20% 1h (CM)		30% 1h (CM)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	
	TD		40% 4h (TD)		70% 4h (TD)						D	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts

Cette UE ne comporte qu'un TD au choix.

Horaire

48 h TD / 4 h par semaine, réparties en 2 cours de 2 h.

Choisir un TD parmi :

– Fous de carnaval, bouffons de cour et saltimbanques dans la littérature et les arts (1 groupe)

Description

Ce programme se propose d'analyser comment les personnages typiques du fou de carnaval et du bouffon de cour, issus de la culture médiévale et de la Renaissance, sont revisités par la littérature et l'art du XIX^e siècle, notamment à travers la figure du saltimbanque. À partir de documents iconographiques (ainsi que d'extraits de textes théoriques), nous verrons à quel point le domaine des Beaux-Arts a déterminé, autour de ces types comiques et poétiques, le discours littéraire sur la variabilité du beau, du laid, du grotesque et du monstrueux. En fonction de ces influences, nous étudierons quelques *short stories* (contes / nouvelles) dites de la « fête macabre » d'Edgar Poe, ainsi qu'un roman de Hugo, *L'Homme qui rit* (1869), qui témoignent de cet héritage culturel.

Programme

- Edgar Poe : le cycle de la fête macabre (*Hop-Frog*, *La Barrique d'Amontillado*, *Le Roi Peste*, *Le Masque de la Mort Rouge*), in *Nouvelles Histoires extraordinaires* (édition au choix)
- Victor Hugo, *L'Homme qui rit*, édition de Myriam Roman, Paris, Le Livre de Poche, 2002. Nous verrons en parallèle quelques séquences de deux adaptations cinématographiques du roman, celle de Paul Leni (*The Man who Laughts*, 1928) et celui de Jean-Pierre Améris (*L'Homme qui rit*, 2012).

Une brochure, contenant des documents iconographiques et des extraits de textes, sera également distribuée et déposée sur MADOC (Sébastien Brant, Rabelais, Grimmelshausen, Baudelaire pour les textes ; Jérôme Bosch, Bruegel l'Ancien, Arcimboldo, Jacques Callot, Goya pour le domaine des Beaux-Arts).

Professeur.e(s)

Mme Peyrache-Leborgne

– **Introduction à l’histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l’Antiquité à nos jours (1 groupe)**

Description

Si la littérature étrangère n’a jamais cessé d’enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l’activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d’ailleurs elle-même, en grande partie, sur l’étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale », « (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l’Antiquité gréco-latine jusqu’à nos jours, en s’appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d’œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s’intéressera à des textes et genres variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu’aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d’illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d’une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits.

Bibliographie

Les photocopies des textes étudiés seront fournies

Textes critiques :

- Ballard, M., Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels, Traducto, De Boeck, 2013.
- Berman, A., Pour une critique des traductions – John Donne, Paris, Gallimard, 1995.
- Etkind, E., Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique, Lausanne, L’Age d’Homme, 1982.
- Eco, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
- Guidère, M., Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd’hui, demain, Louvain, De Boeck, Traducto, 2008.
- Meschonnic, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
- Mounin, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- Steiner, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

Professeur.e(s)

Mme Lombeze

Validation de l’UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d’assiduité

Cours de latin

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 4 / Anglais

HCA4-1 - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Syntaxe » (A et B) « Phonétique » (C).

1. Syntaxe

Horaire

12 h CM (A) et 12 h TD (B) / 2 h par semaine

Description

This course will be devoted to the study of complex sentences and non-finite subordinate clauses. We will compare the analysis of foregrounding structures (clefting, pseudo-cleft sentences) and other complex structures (extraposition, nominal relative). This analysis will be rooted on texts so as to combine syntax and semantics and to introduce notions of pragmatics.

Bibliography

- P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 1999, 2006
- R. Quirk et S. Greenbaum, *A University Grammar of English*, Longman, 1973
- Radford, *Syntax, A Minimalist Introduction*, Cambridge University Press, 2003
- H. Wekker et L. Haegeman, *A Modern Course in English Syntax*, Routledge, 1985

Professeur(e)(s)

Marta Donazzan

2. Phonétique

Horaire

12h CM / 1 h par semaine

Description

The aim of the course is to offer students a general view of intonation patterns in English. For this purpose, we will analyze intonation patterns with the help of sounds and curves, examining the relationships between syntax and intonation. We will then move on to the phonology of intonation. A handout for the course will be delivered at the beginning of the term.

References

- Alan Cruttenden, *Intonation*, Cambridge, CUP, 1997
- David Crystal, *Prosodic Systems and Intonation in English*, Cambridge, CUP, 1969
- Mak Halliday, *A Course in Spoken English: Intonation*. Oxford, OUP, 1970
- Alain Nicaise et Gray, Mark, *L'intonation de l'anglais*, Paris, Armand Colin, 1998
- J.C., Wells, 2007, *English Intonation: An Introduction*, Cambridge, CUP, 3rd edition
- Anne Wichmann, *Intonation in Text and Discourse*, Harlow, Pearson Education, 2000

Professeur(e)(s)

Florent Chevalier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA4-2 - Langue 2

Cette UE comprend 2 cours : « Traduction », réparti en « Thème » (A) et « Version » (B), et « Langue orale » (C)

1. Traduction

Description

Les étudiants suivent un cours de thème (traduction français vers l'anglais) et un cours de version (traduction anglais vers le français) par semaine. Chaque cours dure 1 heure, et en général a lieu avec un enseignant différent.

Les épreuves de traduction sont souvent pour les étudiants une inquiétude et il est vrai que les notes peuvent y être coûteuses. Mais la traduction est aussi un excellent révélateur de votre connaissance de la langue anglaise, et un exercice qui, une fois qu'on en a maîtrisé les bases, peut devenir un vrai plaisir. En revanche, si vous êtes arrêtés par un manque de connaissances, vous risquez de n'y voir qu'une sanction et un blocage, ce qui serait regrettable.

En plus du travail en cours, il est attendu pour cette UE de traduction un important travail personnel, d'autant que le niveau d'exactitude requis pour l'exercice est souvent sous-estimé : il faut un entraînement régulier pour parvenir à la précision requise en traduction. Attention : c'est là un travail de longue haleine, à envisager sur le long terme. Il faut donc être patient et régulier. Mais vous avez tout à y gagner : une amélioration de votre niveau de langue vous fera automatiquement progresser dans toutes vos épreuves d'anglais.

1° Travailler le vocabulaire : manuels, thesaurus, fiches personnelles sur des thèmes génériques— les arbres, les fleurs, les rongeurs, les tissus, le regard, les sons, les lumières, etc. : la liste des fiches possibles est infinie. 2° Travailler les points de grammaire qui vous posent problème : ce sont souvent les questions d'aspect, articles, temps du passé, ordre des adjectifs, place des adverbes, traductions de "on", traductions de "faire faire", formation et usage du cas possessif et autres traductions possibles du complément de nom français, etc. Pour ceux qui ne les maîtrisent pas encore, il faut à tout prix se remettre à niveau sur tous les points qui coûtent cher à l'examen (verbes irréguliers, formes verbales, pronoms personnels, etc.)

2°Bis (pour la version en particulier) Ne pas négliger la grammaire française. En général, les étudiants francophones surestiment la solidité de leur niveau de français, et se trouvent empêtrés dans de grosses difficultés lorsqu'il faut produire, pour les besoins d'une version, le passé simple d'un verbe courant, ou accorder le participe passé d'un verbe pronominal. Il est vivement recommandé d'aller régulièrement (re-)visiter le Bescherelle et de réviser ses conjugaisons et sa grammaire française en général. 3° Vous entraîner à partir de manuels de thème et de version. 4° Enfin, des lectures, des lectures, des lectures... de grands classiques de préférence, et dans les deux langues. Tous les bons traducteurs sont de grands lecteurs. C'est ça qui vous permettra de trouver plus facilement les bonnes solutions dans vos traductions.

Bibliographie

La collection Hachette Supérieur en particulier a des titres que l'on peut recommander, mais ce ne sont pas les seuls :

- Initiation au thème anglais : *The Mirrored Image* (Françoise Grellet) - *Recueil de thèmes anglais* (K. Julié, C. Grimal)
- Recueil de thèmes anglais (K. Julié, C. Grimal)
- Initiation à la version anglaise : *The Word Against the Word* (Françoise Grellet)
- *Recueil de versions anglaises* (F. Gusdorf, F. Ogée)

Mais nul doute que vous en trouverez beaucoup d'autres en bibliothèque ou en librairie. Vous pourrez aussi demander des conseils à votre enseignant de TD.

Professeur(e)(s)

Michel Feith

– **1.1. Thème**

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

– **1.2. Version**

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

2. Langue orale

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Professeur(e)(s)

Lecteurs

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

HCA4-3 - Culture

Cette UE comprend 2 cours : « Civilisation » et « Littérature ».

1. Civilisation / Challenges to Cold War Culture in the United States of America (1945-1975)

Horaire

12 h CM (A) + 12 h TD (B) / 2 h par semaine

Description

In this class, we will study how postwar America was shaped both politically and culturally in the aftermath of the Second World War. In particular, we will address the rise of a new national consensus characterized by unprecedented ideological shifts (anticommunism), aspects of economic international dominance, as well as the challenges brought about by Cold War rivalries and the reemergence of grassroots activism from the late 1950s onwards.

Bibliography

- John M. Faragher et al., *Out of Many: A History of the American People*, Upper Saddle, NJ River, Prentice Hall, 2003 (available at the campus library, compulsory)
- Jean-Pierre Martin, Daniel Royot (eds), *Histoire et civilisation des États-Unis : Textes et documents commentés du XVII^e siècle à nos jours*, 6^{ème} édition, A. Colin, 2005
- Ambre Ivol, *Du Pacifisme en Amérique : Howard Zinn et la gauche de la Seconde Guerre mondiale au Vietnam*, Paris, Armand Colin, 2017
- Joseph Peniel, *Waitin' Til the Midnight Hour: A Narrative History of Black Power in America*, New York, Holt, 2007
- Zinn Howard, *A People's History of the United States from 1492 to the Present*, Harper Collins, 2003 (available at the campus library, recommended)

Additional resources will be included in the booklet distributed at the beginning of the semester.

Professeur(e)(s)

Aurélie Godet

2. Littérature : Self vs. Society: Romance and Iconoclasm in American Culture and Literature

Horaire

12 h CM (C) + 12 h TD (D) / 2 h par semaine

Description

Focusing on Nathaniel Hawthorne's *The Scarlet Letter* and Todd Haynes's *Far from Heaven*, this course revolves around an investigation into U.S. literary and cinematic representations of romance as an idealized narrative space in which is projected a potentially utopian idea of the primacy of the self (with its individual desires and specificities) over the normative conventions of society. The lectures (CM) are articulated in two segments: a theoretical preamble and a set of applied readings and analyses based on the course's primary material. The theoretical segment will deal with the significance in the American philosophical tradition, starting with the nineteenth-century American Renaissance, of the affirmation of the self (its divinity, its drive for perfection, its fundamentally unique aspirations) over against the imperatives of social conformity.

Bibliography

- Will Gluck, *Easy A*, Los Angeles, Sony Pictures, 2010 (mandatory)
- Nathaniel Hawthorne, *The Scarlet Letter*, Norton Critical Editions, New York, London, Norton & Company, 1978. This edition is the official edition of the course and will be used for all page references. No other edition will be used by the teacher.
- Bell Hooks, *Teaching to Transgress: Education as the Practice of Freedom*, London, Oxford, Routledge, 1994 (mandatory, Available online)
- Todd Haynes, *Far from Heaven*, Los Angeles, Focus Features, 2002 (mandatory)
- Denis de Rougemont, *Love in the Western World*, Princeton, Princeton UP, 1983 (highly recommended)
- Henry David Thoreau, « On the Duty of Civil Disobedience », in *Walden* and « Civil Disobedience », New York, New American Library, 1960, (mandatory, available online)
- Walt Whitman, « Song of Myself », in *Leaves of Grass and Other Writings*, Norton Critical Editions, New York, London, Norton & Company, 2002 (mandatory)

Professeur(e)(s)

Salah El Moncef

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve. Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés. En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 37). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.